



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E153622

VALABLE JUSQU'AU 08/02/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/03/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 801129800

Siret : 801 129 800 00042

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 747023

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 25091066J-0004

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 161205061 3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : KH BOIS

205, RUE JEAN BAPTISTE MATHIAS
73200 ALBERTVILLE

Téléphone : 06 79 79 29 18

Portable : 06 30 61 43 15

Site Internet : www.khbois.com

E-mail : khbois20@gmail.com

Responsabilité légale :
KOLACIAK KRZYSZTOF DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	25/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.